

L'Écho Chapellois



E_dito

Chapelloises, Chapellois,

Quand des projets s'achèvent, quand d'autres sont en cours, quand des prochains se préparent, ce sont des sources d'embellissement de notre commune, des sources de services supplémentaires, des sources d'activités nouvelles, des sources de satisfaction pour celles et ceux qui les ont imaginés ou conduits, citoyens et élus au sein de diverses commissions :

- La remise en service de l'aire de jeux après le remplacement du sol et de deux jeux.
- La finalisation du théâtre de verdure et des espaces environnants.
- La plantation de 10 arbres fruitiers sur le terrain de la Vigne.
- Le cabinet dentaire qui se dessine.
- L'hébergement de 25 lits qui prend forme.
- Les œuvres des enfants de l'école qui seront bientôt exposées dans le bourg.
- Le 3ème parcours des 4 saisons qui sera inauguré le 2 Juillet.
- Le spectacle de Hip Hop des enfants de l'école, dégusté avec gourmandise.
- Les rires des joueurs de boules qui animent notre bourg.
- La solidarité des agriculteurs qui permettra de semer du blé noir dont la vente aidera d'autres paysans africains.
- La fête de la musique qui revient... avec tous ses bénévoles.
- L'amitié qui nous lie à Vigeois en Corrèze.

J'invite toutes celles et tous ceux qui souhaitent participer à notre vie locale, à ne pas hésiter à s'engager dans la vie associative, à répondre à l'appel, à réfléchir dans les Commissions extra-municipales, à apporter des idées.

Ensemble, continuons à rendre notre Commune agréable à vivre.

Le Maire,
Roger MORAZIN

Budget participatif : Nous avons besoin de votre soutien (voir page 6).

Numéro 136
Juin 2023

SOMMAIRE

- Edito
- Vie Municipale P 2 à 6
- Tribune d'expression P 7
- Vie Culturelle et Economique P 8 à 11
- Associations P 12 à 16
- Les Comptes-rendus P 17 à 22
- Mémento P 23
- Enquête Agence postale P 24

Important :

Nous vous proposons de répondre à une enquête concernant les horaires de l'agence postale (p24).

Pour que votre bulletin soit pris en compte, vous pouvez le déposer à la Mairie, l'agence postale ou dans la boîte aux lettres de l'agence postale avant le 30 Juin 2023.

On sort ensemble



Comme lors de chaque parution de votre écho communal, *Bouëxic Accueil* vous décrypte une de ses activités proposées. Ce mois-ci, nous prenons la direction de "On sort ensemble".



Ce rendez-vous repose sur le même fonctionnement que "On mange ensemble", discuter de la pluie et du beau temps entre aînés de la commune, autour cette fois-ci d'une activité.

Une fois tous les 2 mois, une sortie est organisée par la mairie pour visiter des lieux, musées ou autres. Les trajets se font en minibus régulièrement dirigés par Patrick Lemoine. En novembre dernier, ils se sont promenés au musée de La Bintaïnais, puis sont allés faire leurs achats de Noël au centre Alma en décembre, on ri devant *Astérix* au cinéma en février et enfin ont visité le musée de la Résistance en Bretagne à Saint-Marcel.

La prochaine sortie aura lieu toute la journée le **mardi 04 juillet**, direction la station balnéaire **Guérande**. Vous partez en minicar pour visiter les marais salants puis vous mangez au restaurant avant de se balader dans la cité médiévale. Le transport est financé par Bouëxic Accueil, reste le restaurant à la charge des participants (≈ 20 €). Inscriptions en mairie auprès de Olivier.

On sort ensemble !

Une sortie à Guérande est organisée toute la journée du **Mardi 04 juillet 2023**.

Située au sud de Redon, Guérande est une station balnéaire avec sa cité médiévale et ses marais salants.

Restaurant à votre charge (15 à 20€)

Inscription en mairie

VENEZ FÊTER AVEC NOUS LA CLASSE 3 !

Samedi 30 septembre 2023 à La Chapelle-Bouëxic

Au programme :

- 16h30 Célébration à l'Eglise — Dépôt de la gerbe
- 17h Photographies de la classe
- 17h30 Temps festif sur la Vigne
- 19h Apéritif suivi du repas et d'une soirée dansante à la Salle des fêtes

Inscriptions à La Poste ou au Salon de coiffure

25€/ adulte

12€/enfant

(-12 ans)

Date limite d'inscription : 8 septembre 2023

Merci de remplir le coupon ci-dessous et de joindre le règlement à l'ordre de Bouëxic-Animation

NOM _____ PRÉNOM _____



@ _____

NOMBRE DE PARTICIPANTS _____ adulte(s) (x25€) _____ enfant(s) (x12€) = _____ €

Vie Municipale

Ouverture du 3ème parcours.

Nés en 2021 avec le soutien de la Commission Culture, « **Les Quatre Saisons de la Chapelle-Bouëxic** » se poursuivent avec l'ouverture du troisième parcours « **La Curiosité** », le **dimanche 2 juillet 2023 à 16h00**.

L'été dernier, l'auteur rennais Alexis Fichet (Guide de la Vilaine, Les Fables du Belon, ...) a exploré les paysages de notre commune, les archives départementales et des témoignages de chapellois.

A l'automne, il nous a livré dix rencontres curieuses avec poésie et humour, **Les Sonnets de la Chapelle**. Ces sonnets ont ensuite été traduits en gallo par Patrik Deriano de l'association Bertègn Galèzz et Crisstof Simon de Sibel E Siben, avec la collaboration amicale de Marie Larcher.

En parallèle, une douzaine de commerçants et artisans de la commune ont prêté leur voix pour un enregistrement audio de ces textes. De belles rencontres accompagnées par l'auteur, Patrice Le Saëc et Julien Mondon qui ont donné lieu à des capsules sonores accessibles au format QR Code ou sur la page Youtube de la Mairie.

Illustrés par Martina Menconi, ce sont ainsi **10 pupitres poétiques qui seront prochainement installés sur ce nouveau parcours**.

Et surprise !!

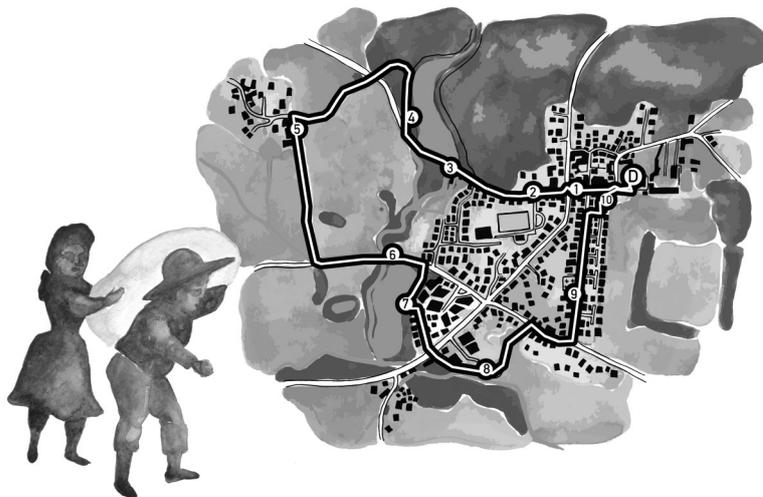
Pour enrichir ce parcours, l'équipe municipale a tracé un nouveau chemin vert au bord du Combs au niveau des bâtiments des Services techniques !

Merci à toute l'équipe municipale !

Nous avons le plaisir de vous convier le **dimanche 2 juillet à 16h**, à l'inauguration de cette balade champêtre de **3,8Km, départ Place de la Vigne**.

Venez en famille pour découvrir **Les 10 Sonnets de la Chapelle**, installés sur les routes de campagne, liens entre une époque passée (Pont bascule, ancien moulin...) et nos quotidiens (zone du plat d'or, commerces...).

Sur le chemin vous attendent de nombreuses surprises à voir, à écouter, à goûter, en présence de l'auteur Alexis Fichet et des association Bertègn Galèzz et Sibel E Siben.



Et à **18h**, nous nous retrouverons pour un **concert dansant** avec Alicia du Coustel au tout nouveau théâtre de verdure (Place de l'église), buvette sur place ! Événement gratuit !

Pour tous les yeux grands et petits, les trois circuits sont permanents, en accès libre et illimité. Toutes les informations sur le site de la Mairie de la Chapelle-Bouëxic, rubrique « Découvertes et balades ».

--

Avec joie de partager cette fête du village ensemble !
Martina et Patrice, chapellois et artistes pour la Compagnie Tra le Mani

P assation de Commandement au 2ème RMAT.



Dans le cadre du jumelage qui lie la Commune au 2ème Régiment du Matériel de Bruz, une passation de commandement s'est déroulée sur le terrain de la Vigne le Mardi 16 Mai, entre 11 h et 12h. Le Capitaine Nicolas, commandant d'unité depuis juin 2020 a rendu le fanion de la Compagnie de commandement et de logistique au chef de corps pour laisser place au Capitaine Romain. Les 150 soldats ont pu, après la cérémonie, défilé dans le bourg en chantant « La Blanche Hermine » avant de rejoindre la salle des fêtes pour quelques prises de paroles. Le Maire, Roger MORAZIN accompagné de Louissette LEBRET et de Marie-Claire RUAULT-DUBORD, des quelques membres de l'Association des Anciens Combattants ont remis au Capitaine BARTHOD-TONNOT la Marianne de la Ville de LA CHAPELLE-BOUËXIC. Le 2ème RMAT participe régulièrement aux Cérémonies des 8 Mai et 11 Novembre.

Merci à toi, Jo !



Mardi 16 Mai, Joseph BESCHU nous a quittés.

Signe ou pas, Jo aura attendu la passation de commandement du 2ème RMAT dont il avait été l'initiateur. Joseph était l'infatigable président de l'association des Anciens Combattants, l'ancien soldat de la Guerre d'Algérie.

Chaque année, avec ses collègues, membres de l'association, il organisait les cérémonies souvenirs du 8 Mai 1945, du 11 Novembre 1918, du 5 Décembre 1962, en y apportant beaucoup de nouveautés, en invitant les enfants de l'école et des collégiens...

Merci Joseph ! Repose en paix !

Un hommage public lui sera rendu **le Samedi 1er Juillet** au Monument aux Morts.

20 Vigeyoises et Vigeyeux à La Chapelle-Bouëxic.



Après 3 années sans échanges en raison du COVID, les liens d'amitié qui nous lient à Vigeyois ont repris lors du week-end de l'Ascension.

Concert de musique bretonne (Trio Digor et Zaour Froger), dégustation de crêpes et galettes-saucisses, plantation d'un Albizia offert par Jean-Paul COMBY, Maire de Vigeyois, découverte de Paimpont, spectacle de la parade des Vieux Gréments dans le Golfe du Morbihan, ont permis à toutes et à tous, accueillants et accueillis, de mettre en avant ce qui fait le piment du quotidien, les liens d'amitié.



Des projets à venir ont pu être envisagés pour que cet échange enrichisse les expériences et la connaissance d'une autre région, d'un autre département.

Un soir, une Ile à La Chapelle-Bouëxic.



Le Mardi 25 juillet prochain, Boum Boum Productions s'invite dans votre commune. Nous vous proposons une soirée sur le thème du Lindy Hop et de la danse swing.

Au programme, **à partir de 18h30**, ouverture du site de « La Vigne » avec des artistes et des artisans locaux.

A partir de 19 heures, lancement d'une initiation à la danse

lindy hop avec l'association Danse Addict puis la soirée continue avec le groupe des Sassy Swingers. Le dance-floor va chauffer, prévoyez vos chaussures de bal.

Vous pourrez sur le site vous restaurer et partager un verre entre amis. Des jeux seront également mis à disposition des enfants.

Entrée libre et gratuite.

Budget Participatif : Bouëxic Animation a répondu à l'appel !

Pour le premier budget participatif du Département, plus de 300 idées ont été déposées. Pour les projets réalisables, l'heure du choix est arrivée. **Du 1er au 30 juin 2023, vous pouvez voter pour vos 3 projets préférés.**

C'est quoi ?

Pour valoriser les idées des breilliens et breilliennes, le Département d'Ille-et-Vilaine a mis en place son premier budget participatif. Le principe est simple : offrir à tous les habitants du département la possibilité de proposer et de choisir des projets à mettre en œuvre sur le territoire. Et pour ce premier budget participatif, **2 millions d'euros** sont alloués pour réaliser les projets retenus.

Qui peut voter pour des projets ?

Pour voter, seules 2 conditions sont nécessaires : être habitant d'Ille-et-Vilaine et être âgé d'au moins 16 ans. Pour chacun des 6 territoires, les projets recueillant le plus de voix seront retenus, dans la limite d'un budget de 333 000€ par territoire. La liste des projets lauréats sera publiée durant la première semaine de juillet.

Comment participer ?

Le vote est ouvert en ligne du **1er juin au 30 juin 2023**. Rendez-vous sur la plateforme dédiée, après création d'un compte : jeparticipe.ille-et-vilaine.fr

Bouëxic Animation a proposé 2 projets. Après analyse, par les services du Département, ces derniers ont été déclarés recevables et peuvent ainsi être soumis au vote.

Les projets de La Chapelle-Bouëxic :

- 1- Achat d'un véhicule 9 places à disposition des associations, des sorties des personnes âgées, d'adolescents (projet jeunesse), de la mairie, de projets des habitants.
- 2- Achat de barnums pour les associations et la vie locale.

Pour consulter l'intégralité de ces projets vous pouvez vous rendre sur les liens suivants :

Pour le 1er : <https://jeparticipe.ille-et-vilaine.fr/project/budget-participatif/collect/vos-idees-pour-lille-et-vilaine/proposals/animation>.

Le 2ème : <https://jeparticipe.ille-et-vilaine.fr/project/budget-participatif/collect/vos-idees-pour-lille-et-vilaine/proposals/vehicule-a-disposition-des-citoyens>

Pour plus de facilité, les deux liens seront accessibles sur Panneau Pocket et sur le site internet de la mairie.

Ensemble, poursuivons notre dynamique !

S'il faut se réjouir que les projets annoncés deviennent réalité, il faut déplorer quelques incivilités qui engendrent désagréments et perte de temps pour les services municipaux :

- Dépôt d'ordures ménagères au cimetière.
- Crottes de chien dans les espaces verts alors que des sacs sont à votre disposition.
- Dépôt d'ordures dans les bacs à verre et papier ou dans les fossés.
- Destruction des tuteurs des pieds de Vigne.
- Vol de plants dans les jardinières.

Soyons tous vigilants pour signaler ces gestes d'incivilité.

Un dossier nous préoccupe en ce moment :

La réalisation des travaux de la Rue du Plat d'Or. Les propositions de prix des entreprises pour la réfection des eaux pluviales sont bien au-dessus du prévisionnel. Nous devons retravailler le projet pour aboutir, évidemment.

Pour répondre à quelques questions :

- Les bords de routes sont taillés début Juin pour respecter la biodiversité.
- Des jardinières ont été supprimées pour privilégier des plantes vivaces dans des « fosses » de trottoir, sans arrosage.
- Concernant les abris de bus pour les scolaires, nous faisons évoluer les emplacements à la rentrée scolaire, en fonction des enfants présents aux arrêts.

Les élus de la liste : MORAZIN R., LEBRET L., CHAUDAGNE M., RUAULT-DUBORD M.C, SOULAIN F., BERNARDIN CORBES E., LARCHER G, TESSIER D, MAFILLE L. GUEHO F, TROUFLARD M, SALMON P.

La Chapelle Autrement !

La liste « La Chapelle Autrement ! » n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro de l'Echo Chapellois.

Médiathèque Florence ARTHAUD

HEURE DU CONTE ATELIER « CYANOTYPE »

Avec Marion DAIN
Mercredi 21 JUIN
De 14 h à 16 h
à partir de 7 ans.

Gratuit, sur inscription. Attention places limitées !



Médiathèque Florence Arthaud
19, rue de la mairie
35330 La Chapelle-Bouëxic
02.99.92.05.71
bmlachapellebouexic@gmail.com



Bibli'o Parc

A l'occasion de « Partir en Livre », la fête du livre jeunesse, la bibliothèque sort de ses murs !
Retrouvez-nous sur le terrain de la Vigne, à la Chapelle-Bouëxic.
Un moment de lecture, de jeux, de partage et de découvertes.
Mercredi 5 juillet, de 14h à 18h

Renseignements à la bibliothèque, au 02.99.92.05.71 ou
bmlachapellebouexic@gmail.com

Lecture vivante



Pour vous faire
découvrir l'album de
Coline PROMEYRAT
Stefany DEVAUX

Médiathèque
Florence Arthaud.

Judi 29 Juin
à 10 heures.

Pour les bébés lecteurs
de 0 à 3 ans.

Renseignements
et inscriptions
à la médiathèque

02.99.92.05.71 ou
bmlachapellebouexic@gmail.com

CONTEMPLATIONS

« *Contemplations* » de Marion Dain,
une nouvelle expo à découvrir à la bibliothèque :

L'exposition « CONTEMPLATIONS » est une
rencontre entre les haïkus, la photographie
et le cyanotype...

Chaque haïku, ce petit poème d'origine japo-
naise, est écrit à partir d'un instant de vie con-
templatif.

Les photographies sélectionnées représentent
des « pépites de la vie », capturées comme un
trésor...

La pratique du cyanotype, c'est une transforma-
tion magique qui permet de révéler les photogra-
phies dans des nuances Bleu de Prusse, c'est
aussi un regard curieux et sensible sur les élé-
ments de la nature...

Je partage avec vous ce voyage contemplatif,
vous invite à le poursuivre au gré de vos rêve-
ries, de vos balades, de votre quotidien...



Dans son lit
la rivière passe
ses pensées aussi

**Exposition à découvrir du 21 avril au 21 juin 2023, aux horaires
d'ouverture de la bibliothèque, gratuite.**

A venir : « A pleines mains » de Marion Dain, du 21 juin au 21 septembre 2023

Horaires Été Médiathèque Florence ARTHAUD

JUILLET :

Du mardi au vendredi de 16h à 18h

Mercredi 10h-12h / 16h-18h

Samedi de 10h30 à 12h30

AOÛT :

DU 1er AU 26 AOÛT :

Mercredi de 10h à 12h

Samedi de 10h30 à 12h30

FERMETURE du 12 au 16 AOÛT

Reprise des horaires habituels Mardi 29 Août
Toute l'équipe vous souhaite de bonnes vacances

Une nouvelle sophrologue exerce à La Chapelle-Bouëxic.



Je m'appelle Maëlle Eludut et j'habite à La Chapelle-Bouëxic, à proximité de la Vallée du Canut, depuis 6 ans. Je travaille comme éducatrice spécialisée dans la protection de l'enfance depuis une douzaine d'années. Accompagnant des adolescents et leur famille au quotidien, j'ai décidé d'acquérir des méthodes et des outils dans les domaines de la gestion du stress et des émotions, de l'amélioration du sommeil, du « lâcher prise » avec le mental etc. C'est dans ce but que j'ai suivi une formation de sophrologue de deux ans.

Aujourd'hui je continue à travailler en tant qu'éducatrice spécialisée auprès d'adolescents. En parallèle, je souhaite développer mon activité de sophrologue sur le territoire rennais, auprès d'adolescents et d'adultes, mais aussi, dans les entreprises, auprès des salariés. (En groupe et/ou en individuel)

La pratique de la sophrologie, grâce à différents outils simples facilement mis en œuvre au quotidien, peut amener à une meilleure connaissance de soi, à identifier et apprivoiser les émotions et sentiments qui nous traversent afin de gagner en confiance et en estime de soi. La sophrologie peut aussi amener à se questionner sur nos représentations mentales et nos manières de faire. Ceci facilite des prises de conscience sur son fonctionnement personnel.

Dans le cadre de mon activité de sophrologue, j'ai travaillé et affiné un protocole de séances pour y aborder des notions telles que la détente corporelle, la gestion du stress et des émotions, l'allègement de la charge mentale, l'amélioration de l'attention et la concentration, l'amélioration de la qualité du sommeil, le renforcement de l'estime et la confiance en soi.

Je propose mes prestations à domicile, pour les adolescents et les adultes. Cela peut prendre la forme d'un accompagnement individuel en fonction des besoins et des attentes de la personne. Mais il est aussi possible de créer un groupe entre particuliers (amis, famille, entourage) jusqu'à 8 personnes.

SOPHRO EN NATURE DANS LA VALLEE DU CANUT

Je propose également des séances « sophro en nature » **le 24 et 25 septembre de 10h à 12h, le 8 et 9 octobre (10h-12h), le 29 et 30 octobre (10h-12h)**. L'idée est de se promener en s'accordant des pauses pour pratiquer plusieurs courtes séances de sophrologie. Le tarif est de 20 € par personne. Il est conseillé de vous présenter à partir de 9h30 pour une meilleure organisation. Le lieu de rendez-vous vous sera communiqué lors de votre réservation.

La pratique de la sophrologie agrémentée des bienfaits qu'apporte la nature amène une dimension riche et dense dans la connexion avec soi-même et l'environnement naturel.

Nous y abordons des notions telles que la détente corporelle, la marche consciente, l'éveil des sens, la contemplation, la concentration sur un objet de nature, la connexion avec ses valeurs profondes et bien d'autres techniques.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à me contacter
au **06.73.17.21.20** ou par mail à l'adresse **me.sophrologue@outlook.fr**

Un nouveau Food Truck le lundi soir !



Chers chapelloise et chapellois !

Installé depuis plusieurs semaines sur le parking de la Boucherie du Plat d'Or et Bourrée Voyages.

Le Food truck County Brothers vous propose des pizzas au feu de bois et burger **tous les lundis soir à partir de 18h30 jusqu'à 20h30**

Pour plus d'informations Retrouvez-nous sur Facebook <https://www.facebook.com/profile.php?id=100088181976713>

À très bientôt
L'équipe County Brothers

La Vadrouille revient

Après 6 mois d'absence, nous sommes prochainement de retour en Bretagne !

Notre bus étant en réparation, nous changeons de Food-Truck. Pour l'instant, il s'agit d'une caravane et d'une voiture des années 70.

Ambiance Vintage & Guinguette garantie !

Nous serons de retour début juillet, sur le parking de la boulangerie, le mardi soir.

Nous vous proposons des Galettes saucisses, Galettes complètes, Frites Crêpes caramel, chocolat, sucre... Cidre, bière Bretonne, Cola Breton, Kouign-amann, Produits Bretons.

LE FOOD TRUCK



LA VOITURE



MANIFESTATIONS A VENIR

FÊTE DE LA MUSIQUE - Samedi 24 Juin 2023

PROGRAMMATION (de 21h à 1h)

- LA BETE (*Rock Fusion / Hip Hop*)
- MOKHTAR (*World Fusion / Musique Contemplative*)
- SIMONE'SON (*Rythm'n Blues / Soul Funk*)
- PAREO DOLLY (*Funk Swing / Rock Electro*)
- LUZARD (*Folk / Chansons Françaises*)
- ALL MOST (*Rock*)
- MANATA (*Pop Rock*)
- TRIO DIGOR (*Danse Bretonne*)
- GUICH'N'FARZH (*Danse Bretonne*)
- DIU AHA DAOU (*Danse Bretonne*)
- DUBITE (*Techno Funk*)
- RUBI'S (*Pop Rock 80's*)
- SEVEN (*Rock*)
- DIDAF TA (*Rock Celtique*)
- DJ DN STYLE (*Electro*).



Restauration à partir de 19h00

- ARDOISE GOURMANDE (*apéritif, jambon à l'os, dessert : 15€*)
- GALETTES SAUCISSES
- TI BOKIT (*Spécialités Antillaises*)
- LES CH'TIS GOURMANDS (*Burgers*)
- PIZZA EDDY (*Pizzas*)

Fête Foraine

Associations

R

emerciements à nos partenaires

Entreprise FRANGEUL

Plâtrerie - Isolation -
Cloisons sèches -
Ravalement façades.

ZA Le plat d'Or
LA CHAPELLE-BOUËXIC

02.99.92.04.36

**Menuiseries
CARDINAL**
NGE Batiment

ZA de Mernel
BP 7
VAL D'ANAST

02.99.34.90.86

**Matériel médical
Pierre**

Location et vente
matériel médical

BAULON

02.99.85.37.76

**TOP GARAGE
Top Carrosserie
Yann Salmon**

8 bis Rue Boutard
BAULON

02.99.85.37.77

**Boulangerie
Pâtisserie Drive
BRODIN**

2 rue de la Mairie
La Chapelle-Bouëxic

02.99.77.66.17

**Crédit Mutuel
de Bretagne**

Banque Assurances

Rue du Frère Cyprien
VAL D'ANAST

02.99.34.92.65



**Atelier d'agencement
BOHUON Mikaël**

Boulangerie, boucherie,
cuisines, salles de
bains, dressing...

.6 Z.A du Plat d'Or -
La Chapelle-Bouëxic

02.99.92.00.80

Maison QUENOT

Maître Artisan
Boulangier

70 Boulevard Marboeuf
35000 RENNES

02.99.59.03.53

Voyages Bourrée

37 Rue du Plat d'Or
BP 21

La Chapelle-Bouëxic

Tel : **02.99.34.52.93**



**IMAGIN'HAIR
Coiffure mixte**

12 bis rue de la Mairie
La Chapelle-Bouëxic

02.99.92.03.95

R

emerciements à nos partenaires

Bleu Kanell

Déco, meubles, vaisselle, jeux,
jouets bijoux ZC Valonia -
Guichen 02.99.57.08.74

Croc Bois

Conception Réalisation Ossature Charpente
Bois. Eco construction - La Chapelle-
Bouëxic 06.13.90..73.57



Bellevue sur l'Potager

Vente directe de légumes à la ferme,
ferme pédagogique -
2 Bellevue Val d'Anast
06.81.14.02.62.

Magasin Vert

Valonia 1 Rue Louis Ampère
Guichen
02.99.05.89.89

Saveurs et Couleurs

Produits fermiers biologiques (cidre, jus de
pommes, confitures, fruits et légumes). La
Chapelle-Bouëxic. 02.99.85.43.27

Orhan

Plomberie Chauffage Electricité Climatisa-
tion Aérothermie ...3 Les Rochelles
Val d'anast 02.99.34.95.49

Matériel Médical LEFEBVRE

5 Place de l'église -Val d'Anast
02.99.34.89.15



Groupama

20 Rue de Paris
VAL D'ANAST
02.99.34.93.48

Poissonnerie CHOTARD

Val d'Anast - Tournées journalières
06.15.78.24.69

Garage BRIAND

48 Rue de Lohéac -
Val d'Anast
02.99.34.92.44



El'Coiff

Coiffure Mixte
6 Rue Neuve - BAULON,
02.99.23.61.11.20

Boulangerie Pâtisserie Dim'Alice et Merveilles

2 Treluyer - BAULON,
02.99.65.96.17

Tous à la cave

17 Rue Jacques Blouet
Guichen
02.99.52.02.75

Matériel Médical GAULON

9 Place du marché -
Val d'Anast 02.99.34.91.28

Vêtements Houssais

17 Rue de l'église
Val d'Anast
02.99.34.92.33

Garage Peugeot

Za La Courtinais
Guichen
02.99.01.16.16



Remerciements pour leur soutien technique :

L'ardoise gourmande, Zaboo 35, Boucherie Boivin, Hyper U Gui-
chen, Atlantique Boissons, Transports Groussard, Lycée Brocé-
liande, Ferme d'Ana-Soiz, Société Foraine, Françoise et Syrine,
Jérôme et la Mairie de La Chapelle-Bouëxic.

A

ssociation Spirale : Taiji Quan et Qi Gong



L'association Spirale remercie tous ses adhérents et la commune de la Chapelle-Bouëxic pour nous avoir permis de pratiquer les arts martiaux et énergétiques chinois pour les adultes.

Les enfants ont aussi eu l'occasion de partager cette passion lors de stages pendant les vacances scolaires.

Vous êtes invités à nous retrouver à la rentrée pour le Taiji Quan le **mercredi 13 septembre à la salle polyvalente à 18H45** et le Qi Gong le **samedi 16 septembre à 10H30** à l'étang de Bovel.

Nous serons présents tout début septembre au forum des associations de Baulon et à cette occasion une séance découverte sera offerte sur le terrain de la vigne de la Chapelle en début d'après-midi.

Nous participerons également au forum de Val-d'Anast.

Si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez nous contacter par mail à taichispirale35@yahoo.com ou consulter notre site internet : taichispirale35.com

D'ici là, portez-vous bien et bel été à vous.

Toute l'équipe de Spirale,



A

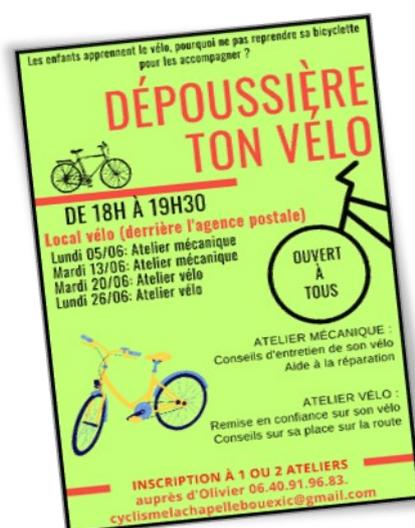
telier Vélo

Chaque jeudi après-midi place de l'église, les élèves de l'école apprennent les fondamentaux du vélo. Pour la 3^e année consécutive, les CM1 suivent l'apprentissage du Savoir Rouler A Vélo, programme ministériel pour une pratique plus sécurisée.

A cette occasion, Olivier vous propose plusieurs ateliers chaque semaine du **mois de Juin : Lundi 05, Mardi 13, Mardi 20 et Lundi 26. Au programme**, un atelier mécanique pour répondre à vos questions sur l'entretien de son vélo (pression des pneus, réglage des vitesses, ...); ainsi qu'un atelier vélo pour se remettre en confiance sur sa bicyclette et avoir quelques conseils lors de vos balades avec les enfants.

Inscription gratuite et ouverte à tous pour 1 ou plusieurs ateliers.

Olivier : 06.40.91.96.83. cyclismelachapellebouexic@gmail.com



L'Amicale Laïque :

Spectacle HIP HOP

Nous vous en avons parlé lors des numéros précédents, et bien ça y est, le spectacle hip hop a enfin eu lieu.

Le vendredi 05 mai 2023, à la salle du ROTZ, les élèves et enseignants se sont donnés rendez-vous à 8h30 pour une répétition générale et un dernier filage. Puis ils ont donné rendez-vous à leurs parents, le soir, pour leur faire découvrir leurs multiples talents.

Le spectacle a duré un peu plus d'une heure pour la joie des enfants mais aussi des parents. Spectacle digne des plus grands.

Ce spectacle a permis d'unifier tous les élèves et donc toutes les familles de l'école autour d'un même projet. Merci à l'équipe enseignante pour ce beau projet.



Fête de l'école



L'année scolaire touche bientôt à sa fin et l'ALCB va pouvoir bénéficier d'une pause bien méritée.

Mais avant ça, il nous reste un grand événement à organiser « la fête de l'école »

Cette dernière aura lieu **le samedi 17 juin** autour de la salle des fêtes et sur le terrain de foot.

Comme tous les ans, chaque classe réalisera une représentation surprise organisée par le corps enseignant **à partir de 11h00**.

Puis vous pourrez vous restaurer sur place à partir de 12h15 (buvette, galette-saucisse, frites, gâteaux, crêpes, bonbons...)

Mais nous vous conseillons de réserver votre repas à l'avance en envoyant un mail à alcb.larochepourpre@gmail.com. Enfin de nombreuses activités ouvriront à partir de 13h00 et jusqu'à 17h00 pour le plaisir des petits et des grands (structures gonflables, poneys, chamboule tout, parcours du combattant, pêche à la ligne...)

Cette journée est placée sous le thème de la convivialité, de la fête... Cela reste des moments gravés dans l'esprit des enfants.

Mais pour que cette journée soit un franc succès, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés ! Que ce soit pour monter un chapiteau, installer des tables le matin, aider à tenir un stand

quelques temps l'après midi ou nous aider à démonter et ranger le soir. Que votre enfant (ou petit enfant) soit déjà à l'école, que vous soyez un futur parent d'élève ou un ancien parent d'élève, ou simplement un habitant de la commune, avec un peu de temps disponible ce samedi 17 juin. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'ALCB par mail (alcb.larochepourpre@gmail.com) ou en vous inscrivant sur le planning qui se trouve près de l'entrée principale de l'école de la Roche Pourprée.

On compte sur vous et on vous attend nombreux.

Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous au mois de septembre pour notre assemblée générale et nos premiers événements : loto le **samedi 7 octobre** et braderie puériculture le **dimanche 8 octobre**. Nous restons joignables tout l'été, par mail à alcb.larochepourpre@gmail.com

Réunion du 6 Mars 2023

Ce compte-rendu a été synthétisé. Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus du Conseil Municipal sur le site www.lachapellebouexic.fr. Ils sont également affichés sous le porche de la mairie.

ADMINISTRATIF Adhésion fondation du patrimoine :

M. le Maire rappelle que la commune est adhérente à la Fondation du Patrimoine depuis plusieurs années et propose de renouveler l'adhésion pour 2023, pour un montant de 200 euros.

M. Le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 12 - Pour : 14 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents, approuve l'adhésion à la Fondation du Patrimoine pour 2023 pour un montant de 200 euros.

ADMINISTRATIF : Adhésion BRUDED :

M. le Maire rappelle que la commune est adhérente à l'association BRUDED depuis plusieurs années et propose de renouveler l'adhésion pour 2023, pour un montant de 489.60 euros.

M. Le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 12 - Pour : 14 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents, approuve l'adhésion à l'association BRUDED pour 2023 pour un montant de 489.60 euros.

ADMINISTRATIF : Subvention les Amis de Bel-Air :

L'association des Amis de Bel-Air a pour but de promouvoir l'animation au sein de la résidence pour personnes âgées, Bel-Air. Elle sollicite une subvention pour les résidents de l'EHPAD de Maure de Bretagne originaires de la Chapelle-Bouëxic.

Cette subvention annuelle, d'un montant de 40 euros/personne a pour but d'améliorer le quotidien des aînés à travers des animations et acquisitions de matériels adaptés.

La Commune de la Chapelle-Bouëxic est concernée pour 1 personne qui est résidente de l'EHPAD.

Monsieur le Maire propose que la commune accorde la subvention de 50 euros à l'association les Amis de Bel-Air pour l'année 2023.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats ont été les suivants :

- Nombre de votants : 12 - Pour : 14 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve le versement d'une subvention de 50 euros à l'association les Amis de Bel-Air pour 2023.

ADMINISTRATIF : Modification Contrat location de la salle polyvalente :

M. Le Maire propose de modifier le contrat d'utilisation de la salle polyvalente, notamment en ce qui concerne la propreté de la salle. Ainsi, il est proposé de remplacer la formulation existante « forfait ménage » par celle-ci « Caution ménage » (130 euros- encaissée en cas de ménage non conforme)

M. Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats ont été les suivants :

- Nombre de votants : 12 - Pour : 14 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de modifier la formulation du contrat de location de la salle polyvalente comme décrit ci-dessus.

RESSOURCES HUMAINES : Prolongation contrat Agent Technique Polyvalent (2 contrats) :

M. Le Maire indique que suite au départ de Lydie CARVILLE, deux contrats doivent être prolongés :

- Emmanuel PAIMBOIN (service à la cantine 1h/jour + les missions liées à la salle polyvalente entretien + états des lieux) à hauteur de 7.28/35^{ème} jusqu'au 31/08/2023.

- Annick LEBRET (service à la cantine + missions d'entretien auparavant assurées par Lydie à hauteur de 23/35^{ème} jusqu'au 31/08/2023.

M. Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer à ce sujet. Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats ont été les suivants :

- Nombre de votants : 12 - Pour : 14 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve la prolongation des contrats des agents ci-dessus.

Révision du SCOT :

Le Maire rappelle que Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document cadre qui fixe les objectifs en matière d'aménagement et de développement du territoire sur le long terme (horizon de 20 ans). Il vise à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles de développement et d'aménagement à l'échelle des Vallons de Vilaine : habitat, déplacements, protection de la biodiversité et des ressources naturelles, organisation de l'espace, développement économique...

La loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience vient introduire des objectifs de sobriété foncière avec effet à la date de promulgation de la loi (22 Août 2021).

Cette évolution majeure du cadre législatif a amené les membres du Syndicat Mixte réunis en comité syndical le 7/12/2022 à prescrire la révision du SCoT.

QUESTIONS DIVERSES/INFORMATIONS : Projet EPF :

M. Le Maire rappelle que la commune avait pris contact avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF) en 2022 au sujet du garage du Canut.

Suite à une rencontre avec l'EPF en date du 14/02/2023, le propriétaire du garage a été contacté afin de savoir s'il donne son accord à la réalisation de diagnostics (prélèvements et sondage des sols) afin d'analyser la présence de pollution dans les sols autour du garage.

Le propriétaire étant d'accord, Le Maire propose que ces diagnostics soient réalisés dès que possible.

Une convention d'étude et de veille foncière sera soumise à un prochain conseil municipal.

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 12 - Pour : 14 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

Valide la réalisation de diagnostics de pollution sur la parcelle du garage du Canut.

QUESTIONS DIVERSES/INFORMATIONS : Terre de Jeux 2024 :

Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune de la Chapelle-Bouëxic a été labellisée « Terre de jeux 2024 » et que des actions pourront être mises en place, notamment avec l'école.

QUESTIONS DIVERSES/INFORMATIONS Relations avec Vigeois (Corrèze) :

Le Maire rappelle que la Commune est jumelée avec la ville de Vigeois en Corrèze et qu'il peut être le moment de réfléchir à de nouveaux projets entre les deux communes de façon à permettre à celui-ci de perdurer.

QUESTIONS DIVERSES/INFORMATIONS : Jurys d'assises :

Le Maire informe que le tirage au sort des jurés d'assise pour l'année 2024 au lieu le mardi 23/05 à 14h30 à la Salle du Rotz. C'est Louissette LEBRET qui représentera la commune de la Chapelle-Bouëxic.

Ajout ODJ : Relance d'Appel d'offres pour les réseaux d'eaux pluviales rue du Plat d'Or

Suite aux offres de prix élevées reçues lors de l'appel d'offres des travaux d'eaux pluviales de la rue du Plat d'Or précédent (février 2022), M. Le Maire propose de relancer l'appel d'offre afin de voir si les offres de prix sont inférieures à celle de l'appel d'offre précédent.

Le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 12 - Pour : 14 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

Valide la proposition de relancer l'appel d'offre.

La remise des offres est fixée au 05 Avril à 16h00.

ADMINISTRATIF Consultation PATA/Curage de fossés/ Réfection de voirie/ Elagage :

M. Le Maire rappelle que la commune souhaite réaliser des travaux d'élagage et d'entretien de la voirie et qu'une consultation a été réalisée auprès de plusieurs sociétés. La remise des offres était fixée au 28/02.

La commission voirie s'est réunie le 03/03 et a fait les propositions suivantes :

PATA : l'offre la moins disante est retenue, il s'agit de celle de la société Eiffage pour un montant de 20 000 euros HT (soit 24 000 euros TTC)

Curage de fossés : l'offre la moins disante est retenue, il s'agit de celle de la société SARL Wester pour un montant de 7140 euros HT (soit 8568 euros TTC)

Réfection de voirie : l'offre la moins disante est retenue, il s'agit de celle de la société Eurovia pour un montant de 42 322.80 euros HT (soit 69 928.40 euros TTC).

Elagage/ Broyage accotement : l'offre la moins disante est retenue, il s'agit de celle de la société Averty pour un montant de 8680.50 euros HT (soit 10 735.20 TTC).

M. Le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer à ce sujet.

Nombre de votants : 13 - Pour : 14 dont 1 pouvoir - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents, les propositions formulées par la commission voirie et mentionnées ci-dessus.

ADMINISTRATIF : Projet EPF Garage du Canut :

Monsieur le Maire rappelle le projet de la municipalité de lancer une étude pré-opérationnelle sur le secteur de l'ancien garage du Canut et ses abords, dans la perspective, à termes, d'une maîtrise foncière de ce secteur, ainsi que la nécessité de lancer des diagnostics techniques (sondages de sols et levée de doute amiante) afin de préciser les coûts de proto-aménagement (déconstruction, réhabilitation des sols). Le Maire rappelle que la commune souhaite être accompagnée dans ces démarches par l'EPF Bretagne.

Créé par le décret n°2009-636 du 08 juin 2009 modifié, l'Établissement Public Foncier de Bretagne, établissement public d'Etat, a pour vocation d'accompagner les collectivités dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie foncière. Dans cette optique, l'EPF est habilité à procéder, dans la région Bretagne, pour le compte des collectivités territoriales à toutes acquisitions foncières, opérations immobilières, études et travaux de nature à faciliter l'aménagement au sens de l'article L 300-1 du Code de l'Urbanisme.

L'accent est mis sur le logement, notamment social, le renouvellement urbain, la reconversion des friches industrielles et militaires, le développement d'activités économiques d'intérêt régional, la protection et la préservation des espaces agricoles et la préservation des espaces naturels remarquables, actions pour lesquelles l'EPF peut apporter son soutien technique et /ou financier.

Les priorités d'action de l'EPF se déclinent à travers un Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI). Le 3ème PPI de l'EPF Bretagne a été adopté par son conseil d'administration le 08 décembre 2020. Il couvre la période 2021-2025. Il vise à soutenir le renouvellement urbain (l'EPF agissant quasi exclusivement dans ce cadre) et la redynamisation des centralités avec pour objectif prioritaire la production de logements, notamment sociaux, mais aussi le développement économique, la lutte contre les risques naturels et technologiques et, de façon subsidiaire, la préservation des espaces naturels et agricoles.

Il est donc proposé de formaliser la demande d'accompagnement de notre collectivité auprès de l'EPF Bretagne et d'approuver la convention d'études et de veille foncière proposée par cet établissement.

M. Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

Nombre de votants : 13 - Pour : 13 dont 1 pouvoir - Contre : 0 - Abstention : 1

A la majorité des membres présents, le Conseil Municipal décide de formaliser la demande d'accompagnement de la collectivité auprès de l'EPF et d'approuver la convention d'études et de veille foncière proposée par cet établissement.

RESSOURCES HUMAINES : Validation du Règlement Intérieur :

M. Le Maire rappelle qu'un projet de Règlement intérieur à destination du personnel communal a été rédigé et présenté en CCP (instance décisionnelle du Centre de Gestion 35).

La CCP ayant approuvé le document, M. Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le règlement va être présenté et communiqué aux agents début Mai.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

- Nombre de votants : 13 - Pour : 14 dont 1 pouvoir - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents, approuve la mise en œuvre du règlement intérieur.

Dispositif Argent de Poche 2023 :

La Communauté de Communes VHBC, propose comme chaque été aux communes qui le souhaite de recruter des jeunes selon le dispositif appelé « jobs d'été ». VHBC finance la rémunération de ces jeunes selon un tarif de 5 euros de l'heure.

Pour la Commune de la Chapelle-Bouëxic, le nombre de places s'élève à 3. M. Le Maire propose qu'une communication du dispositif soit faite en direction des jeunes (affiches, Panneau Pocket...)

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 13 - Pour : 14 dont 1 pouvoir- Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la proposition du Maire de participer au dispositif « Jobs d'été » pour l'année 2023.

SECURITE : Caméra La Chouette :

M. Le Maire informe le conseil municipal qu'un projet de caméra mobile est à l'étude pour la commune. Après avoir présenté les différents devis et les possibilités de prestations il est décidé de surseoir à cette question qui sera réétudiée lors du prochain conseil municipal du mois de Mai, afin d'obtenir des précisions sur les modalités de ce dispositif.

SECURITE : Arrêté concernant la modification des conditions de circulation Route de la Guichardais :

M. Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que compte tenu de la vitesse excessive constatée au village de la Guichardais, il propose de prendre un arrêté afin de prévenir les accidents de la circulation au carrefour de la Voie communale n°201 et du Chemin Rural n°9 ; ainsi qu'au carrefour de la Voie Communale n°206 et de la Voie communale n°103 . Cette réglementation du régime de priorité entrainera la mise en place de deux panneaux STOP.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

- Nombre de votants : 13 - Pour : 14 dont 1 pouvoir - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents, approuve la proposition d'arrêté portant modification du régime de priorité de M. Le Maire.

INFORMATIONS : Marche Verte école :

M. Le Maire indique que les enfants de la classe de CE2 lui ont adressé un courrier afin de lui faire part de la marche verte qu'ils ont effectuée le jeudi 23 Mars 2023. Cette marche leur a permis de ramasser 28 kg de déchets dans le bourg.

INFORMATIONS : Compte-rendu du Conseil d'école du 27/03/2023 :

Mme LEBRET donne lecture du compte-rendu du conseil d'école du 27/03/2023.

Réunion du 11 Avril 2023

FINANCES : Commune : Approbation du Compte de Administratif 2022 :

Fonctionnement : Réalisations :

Dépenses : 947 157, 84 euros

Recettes : 1 266 592, 90 euros

Soit un excédent de fonctionnement de 319 435, 06 euros.

Investissement : Réalisations :

- Dépenses : 530 502, 25 euros

- Recettes : 313 785, 19 euros

Soit un déficit d'investissement de 216 717, 06 euros auquel s'ajoute un excédent d'investissement reporté de 425 537, 45 euros.

Soit un excédent d'investissement de 208 820, 39 euros.

Il en résulte un excédent de clôture de 528 255, 45 euros.

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 11 - Pour : 12 dont un pouvoir - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Compte administratif 2022 de la Commune est approuvé à la majorité.

FINANCES : Fiscalité locale : décision concernant les taux :

- Taxe foncière bâti
- Taxe foncière non bâti
- Taxe d'habitation

Il est décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder à l'augmentation de la fiscalité locale pour l'année 2023 et de maintenir les taux comme suit :

- Taxe foncière bâti : 37.06%
- Taxe foncière non bâti : 47.76%
- Taxe d'habitation : 15.82%

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 12 - Pour : 14 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas procéder à l'augmentation de la fiscalité locale pour l'année 2023 et de maintenir les taux existants.

FINANCES : Délibération Taxe sur les logements vacants :

M. Le Maire rappelle que la commune peut instaurer une taxe d'habitation sur les logements vacants et demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Il est décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder à l'instauration de la taxe d'habitation sur les logements vacants.

- Nombre de votants : 12 Pour : 14 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de ne pas instaurer la taxe d'habitation sur les logements vacants.

FINANCES : Commune : Vote du Budget Primitif 2023 :

Fonctionnement :

Dépenses : 1 150 082, 72 euros

Recettes : 1 150 082, 72 euros

Investissement :

Dépenses : 2 616 956, 78 euros

Recettes : 2 616 956, 78 euros

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

Nombre de votants : 12 - Pour : 14 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le budget primitif de la Commune est voté à l'unanimité.

FINANCES : Assainissement : Approbation du Compte Administratif 2022 :

Exploitation : réalisations :

Dépenses : 40 901, 58 euros

Recettes : 80 036, 25 euros dont 233 906, 52 euros

Excédent reporté : 257 307, 76

Soit un excédent d'exploitation de 296 442, 43

Investissement : réalisations :

Dépenses : 30 890, 22 euros

Recettes : 20 219, 00 euros

Soit un déficit d'investissement de 10 671, 22 auquel s'ajoute le déficit d'investissement reporté de 2 734, 62 euros.

Soit un déficit d'investissement de 13 405, 84 euros.

Il en résulte un excédent net de clôture de 283 036, 59 euros.

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 11 - Pour : 12 dont un pouvoir - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Compte administratif Assainissement 2022 est approuvé à l'unanimité.

FINANCES : Assainissement : Vote du Budget Primitif 2023 :

Exploitation :

Dépenses : 276 438, 93 euros

Recettes : 276 438, 93 euros

Investissement :

Dépenses : 1 436 757, 04 euros

Recettes : 1 436 757, 04 euros

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 12 - Pour : 14 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le budget primitif Assainissement 2023 est voté à l'unanimité.

FINANCES : Lotissement : Approbation du Compte Administratif 2022

Fonctionnement :

Dépenses : 110 306, 90 euros

Recettes : 37 638, 26 euros

Soit un déficit de fonctionnement de 72 668, 64 euros auquel s'ajoute l'excédent de fonctionnement reporté de 168 576, 72 euros.

Soit un excédent de fonctionnement de 95 908, 08 euros.

Investissement :

Dépenses : 33 089, 80 euros

Recettes : 108 353, 70 euro

Soit un excédent d'investissement de 75 263, 90 auquel s'ajoute le déficit d'investissement reporté de 68 721, 08 euros.

Soit un excédent d'investissement de 6 542, 82 euros.

Il en résulte un excédent de clôture 102 450, 90 euros.

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 11 - Pour : 12 dont un pouvoir - Contre : 0 - Abstention : 0

Le compte administratif du lotissement 2022 est voté à l'unanimité.

FINANCES : Lotissement : Vote du Budget Primitif 2023 :

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

Nombre de votants : 12 - Pour : 14 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Fonctionnement :

Dépenses : 107 424, 09 euros

Recettes : 107 424, 09 euros

Investissement :

Dépenses : 28 496, 04 euros

Recettes : 28 496, 04 euros

Le budget primitif du lotissement 2023 est voté à l'unanimité.

Enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

L'insee réalise entre le **12 juin et le 16 décembre 2023**, une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages. L'enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leur endettement. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014, 2017 et 2020. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition. Dans notre commune, certains ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

HORAIRES ET PERMANENCES :

Mairie

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15

Permanence des élus sur rendez-vous le samedi de 10h00 à 12h00.



37 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.01.15
www.lachapellebouexic.fr

Contacts :

accueil@lachapellebouexic.fr
finances@lachapellebouexic.fr
urbanisme@lachapellebouexic.fr

Agence Postale

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
Samedi de 9h à 12h00



12 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.01.10

Médiathèque Florence Arthaud

Mardi, jeudi, vendredi de 16h00 à 18h00

Mercredi

De 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Samedi

de 10h30 à 12h30



19 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.05.71

✉ bmlachapellebouexic@gmail.com

Espace Multimédia

Lundi

sur rendez vous



19 Rue de la Mairie ☎ 02.99.92.05.71
✉ communication@lachapellebouexic.fr



Permanences Architecte Conseil sur rendez-vous.

A l'espace social Chorus

☎ 02.99.92.46.99

Mairie de Guichen

☎ 02.99.52.05.75



Permanences Conciliateur de Justice Uniquement sur rendez-vous

Mairie de Guichen ☎ 02.99.05.75.75

Chorus - Val d'Anast ☎ 02.99.92.46.99



ALSH Accueil de Loisirs

34 Placette de la Mairie

35330 LA CHAPELLE-BOUËXIC

☎ 02 99 92.06.09 ou 06.24.28.45.70

sophie.combrisson@vallonsdehautebretagne.fr



Transports

Les dépliants concernant les nouveaux horaires des transports Breizh Go en direction de Rennes sont disponibles à l'agence postale, à la mairie ou à la bibliothèque. Ils sont également affichés à l'abri de bus « Rue de Rennes ».

Toutes les informations concernant les transports sont accessibles sur le site internet

<https://www.breizhgo.bzh/>

Y compris les horaires des transports scolaires.

Attention depuis le 3/01/2023 la ligne 6 est remplacée par la ligne 10.



Déchetterie

Hiver du 01/11 au 31/03 :

Lundi/Mercredi : 14h à 17h

Vendredi/Samedi / 9h00 à 12h00
et de 14h à 17h

Été du 01/04 au 31/10 :

Lundi/Mercredi : 14h à 18h.

Vendredi/Samedi : 9h à 12h et de

Rue des Rochelles à MERNEL

Enquête auprès de la population sur l'utilisation des services de l'Agence Postale

L'objectif de cette enquête est de **mieux connaître vos besoins concernant les horaires d'ouverture en semaine et vos idées sur les services proposés à l'Agence Postale** de La Chapelle Bouëxic.
Ce questionnaire vient compléter l'étude de fréquentation menée depuis le 1^{er} mars 2023 au sein de l'Agence Postale.

I. LES SERVICES

	Avez-vous connaissance du service ?	Utilisez-vous le service ?	Vous pourriez avoir un usage plus régulier du service si : ... (connaissance du service, horaires différents, pas besoin de ce service...)
La Poste (service postal et bancaire)	Oui Non	Jamais Plusieurs fois par an Plusieurs fois par mois	
Point Information Tourisme	Oui Non	Jamais Plusieurs fois par an Plusieurs fois par mois	
Distribution de sacs biodégradables pour le compost	Oui Non	Jamais Plusieurs fois par an Plusieurs fois par mois	
Réservation de la Salle Polyvalente	Oui Non	Jamais Plusieurs fois par an Plusieurs fois par mois	
Point tri Cartouches, bouchons plastique, piles	Oui Non	Jamais Plusieurs fois par an Plusieurs fois par mois	

razer les mentions inutiles

Quels nouveaux services pourraient vous être utiles à l'Agence Postale ?

L'étude de fréquentation réalisée indique que les journées du lundi et du mercredi sont les plus fréquentées alors que la journée du samedi reste assez peu fréquentée.

Suite à ce constat, la Mairie prévoit de fermer l'Agence Postale le samedi et de proposer des horaires plus appropriés en semaine.

II. LES HORAIRES

razer la mention inutile

Une ouverture dès 8h30 du lundi au vendredi faciliterait-elle votre accès aux services ?

Oui Non

Une ouverture entre 12h et 14h une fois par semaine faciliterait-elle votre accès aux services ?

Oui Non

Une ouverture en fin de journée une fois par semaine de 16h30 à 18h45 faciliterait-elle votre accès aux services ?

Oui Non

III. VOTRE PROFIL

razer la ou les mention(s) inutile(s)

Habitez-vous La Chapelle Bouëxic ? Oui Non

Votre tranche d'âge : 0 – 25 ans 26 – 65 ans 66 ans et +

Merci d'avoir participé à cette enquête.

Pour que votre bulletin soit pris en compte, vous pouvez le déposer à la Mairie, l'Agence Postale ou dans la boîte aux lettres devant l'Agence Postale avant le 30 juin 2023.